

29 OCTOBRE 2014

CS/11620

# Les violences et les activités liées aux colonies de peuplement à Jérusalem-Est empêchent la reprise des négociations de paix, mettent en garde les intervenants

7291e séance – après-midi

- CONSEIL DE SÉCURITÉ

## COUVERTURE DES RÉUNIONS

### **L'Observateur de la Palestine demande au Conseil une résolution mettant fin « à l'occupation israélienne »**

Le Conseil de sécurité s'est réuni, cet après-midi, au cours d'une séance d'urgence, à la demande de la Jordanie, pour discuter de l'escalade des tensions à Jérusalem-Est sur fond de poursuite des activités israéliennes de peuplement dans la Ville sainte et ailleurs en Cisjordanie.

Les membres du Conseil ont ainsi entendu des exposés du Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman, et de l'Observateur permanent de la Palestine auprès des Nations Unies, M. Riyad Mansour. Une semaine après un [débat public](#) sur le Moyen-Orient, les deux hommes ont rappelé l'illégalité de l'implantation de nouvelles « colonies » de peuplement dans le Territoire palestinien occupé qui, ont-ils dit, sapent toute perspective de paix et de progrès vers la réalisation de la solution à deux États.

« Jérusalem-Est est une cité assiégée et Israël, Puissance occupante, poursuit ses tentatives de falsifier l'histoire de la ville, de modifier sa composition démographique et de nier les droits des Palestiniens », a dénoncé M. Mansour, avant d'appeler, une nouvelle fois, le Conseil de sécurité à soutenir l'initiative palestinienne en cours pour que soit adoptée une résolution réaffirmant les paramètres de cette solution et fixant un calendrier pour mettre fin à « l'occupation israélienne ». Cette proposition a reçu le soutien de la Fédération de Russie, qui s'exprimait par la voix de son représentant, M. Vitaly Churkin.

« Les activités liées à la construction de logements ne sont pas l'obstacle à la paix mais, au contraire, le refus de reconnaître qu'Israël est la nation du peuple juif », a répondu l'Ambassadeur Ron Prosor, Représentant permanent d'Israël auprès des Nations Unies. Soulignant le caractère juif de Jérusalem-Est, il a rappelé que la Ville sainte était citée plus de 900 fois dans la Bible. M. Prosor a par ailleurs accusé « les extrémistes palestiniens » d'avoir transformé le Mont du Temple en un champ de bataille à partir duquel des pierres et des cocktails Molotov sont lancés contre des visiteurs et la police.

« Les provocations israéliennes, en particulier à Al-Haram Al-Charif, site de la mosquée d'Al-Aqsa et de Qubat Al-Sakhra, aggravent une situation déjà fragile et exacerbent les tensions religieuses », a mis en garde M. Mansour. Le représentant de la Jordanie, M. Mahmoud Hmoud, dont le pays avait convoqué cette réunion, a renchéri en accusant les responsables israéliens de provoquer la population palestinienne et de tenter de modifier la réalité existante sur le terrain.

Réitérant les appels lancés par le Secrétaire général de l'ONU, M. Feltman a souligné la nécessité de respecter les convictions religieuses de tous et de permettre aux fidèles d'avoir accès à leurs lieux de culte.

Faisant écho de ces appels, les membres du Conseil ont en outre souligné que le statu quo actuel induit par le cessez-le-feu conclu sous l'égide de l'Égypte à la suite du récent conflit de Gaza n'était pas viable, et que l'intensification des constructions de lotissements dans des zones sensibles du Territoire palestinien empêchait la reprise du dialogue direct entre les parties.

« Israël a pris la décision d'accélérer le processus de construction de quelque 2 600 lotissements à Givat Hamatos, faisant naître de sérieux doutes quant à sa volonté d'œuvrer à l'instauration d'une paix durable avec les Palestiniens », a encore estimé le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

La France, par la voix de l'Ambassadeur François Delattre, a condamné ce projet dans une zone particulièrement sensible où, a-t-il précisé, serait créée une nouvelle colonie pour la première fois depuis plus de 15 ans. Le représentant de la France a prévenu contre « le risque d'une explosion incontrôlée de violences à Jérusalem et en Cisjordanie. Il n'est dans l'intérêt de personne qu'elles conduisent à une nouvelle Intifada: elle serait porteuse d'insécurité permanente pour Israël et ne ferait que détériorer encore plus les conditions de vie des Palestiniens ».

Le représentant des États-Unis, M. David Pressman, a estimé que, dans cet environnement tendu, il était essentiel de reprendre la voie conduisant à la solution à deux États, le Gouvernement des États-Unis étant prêt à offrir son assistance pour la réalisation de cet objectif.

Les membres du Conseil de sécurité ont ainsi appelé les deux parties à assumer leurs responsabilités en prenant d'urgence des mesures pour réduire les tensions et à retourner sans délai à la table des négociations. Sur ce dernier point, la délégation de la France considère que pour sortir de l'impasse actuelle, génératrice de crises et de violences à répétition, le Conseil devrait fixer un cadre équilibré à des négociations complètes et crédibles.

« Nous pouvons assurer Palestiniens et Israéliens que nous souhaitons tous ici les voir vivre côte à côte dans la paix et la sécurité », a confié solennellement le représentant du Nigéria, M. Kayode Laro.

## ***LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT, Y COMPRIS LA QUESTION DE PALESTINE***

### ***Déclarations***

M. JEFFREY FELTMAN, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, a souligné que la Palestine avait demandé la tenue de cette réunion pour demander à Israël de renoncer à toutes ses activités de peuplement. Il a ajouté que cette demande faisait écho aux inquiétudes exprimées [le 21 octobre](#) par le Secrétaire général quant aux projets de construction de logements dans Jérusalem-Est occupée. M. Ban Ki-moon a exhorté le Gouvernement israélien de revenir sur ces activités. De manière regrettable, de nouvelles activités liées à l'implantation de colonies de peuplement ont eu lieu dans Jérusalem-Est. M. Feltman a indiqué que très récemment, Israël avait pris la décision d'accélérer le processus de construction de quelque 2 600 lotissements à Givat Hamatos, situé également dans Jérusalem-Est.

La poursuite de ces travaux fait naître des doutes sérieux quant à la volonté d'Israël d'œuvrer à l'instauration d'une paix durable avec les Palestiniens et menace directement la possibilité de réaliser, un jour, la solution à deux États, a prévenu M. Feltman. Il a par ailleurs réitéré les appels du Secrétaire général à respecter les convictions religieuses de tous et à permettre aux fidèles d'avoir accès à leurs lieux de culte, tout en notant que les leaders religieux doivent s'abstenir de toute déclaration incendiaire. Abordant la situation en matière de sécurité dans Jérusalem-Est, le Secrétaire général adjoint a indiqué que, depuis le 22 octobre, plusieurs incidents avaient éclaté, entraînant notamment le déploiement d'un millier de membres des Forces de sécurité israéliennes dans la zone.

En Cisjordanie, un jeune Palestinien-Américain a été tué par un tir israélien, le 24 octobre, dans un village situé près de Ramallah lors d'une manifestation, a-t-il ajouté. Pour M. Feltman, il est temps de mettre fin à l'escalade des tensions dans Jérusalem-Est, alors que les blessures du dernier conflit de Gaza sont en train de se refermer et qu'un plan de reconstruction du territoire sous l'égide des Nations Unies a été approuvé. La réalité, a-t-il dit, est que la poursuite des

activités liées à l'implantation de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé sape toute possibilité pour les deux parties de parvenir à établir une paix durable.

En conclusion, il a souligné que le statu quo n'était pas une option viable et que tout retard supplémentaire dans la recherche de la paix ne ferait qu'exacerber le conflit et aggraver les divisions. Ignorer les appels répétés de la communauté internationale à reprendre les négociations ne fera qu'alimenter les violences dans la région, a-t-il averti.

M. RIYAD MANSOUR, Observateur permanent de la Palestine, a rappelé que Jérusalem, la Ville sainte, était le cœur de la Palestine et le foyer religieux, politique, social, économique et culturel du peuple palestinien depuis des siècles. « Et pourtant, Jérusalem est assiégée, alors qu'Israël, la Puissance occupante, poursuit ses tentatives répétées de changer cet état de fait, d'altérer l'histoire de la ville, de modifier sa composition démographique et de nier les droits inaliénables des Palestiniens et leur lien avec Jérusalem », a accusé M. Mansour. « Les provocations israéliennes, en particulier à Al-Haram Al-Charif, site de la mosquée d'Al-Aqsa et de Qubat Al-Sakhra, aggravent cette situation fragile, exacerbent les tensions religieuses, minent la confiance et menacent de déclencher un nouveau cycle de violences », a argué l'Observateur, en expliquant que le Président Mahmoud Abbas lui avait demandé de saisir, d'urgence, le Conseil de sécurité de cette situation.

Après avoir rappelé les dispositions de plusieurs résolutions de ce même Conseil, qui interdisent les colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, M. Mansour a assuré qu'Israël continuait de faire exactement le contraire. Alors que nous nous efforçons de parvenir à une solution à deux États sur la base des frontières d'avant 1967, Israël continue d'étendre son contrôle illégitime de Jérusalem-Est occupée et le reste de la Palestine occupée en s'appuyant sur d'innombrables politiques et mesures illégales. « De plus, Israël ne nie pas seulement que la ville est occupée, mais cherche également à nier les droits des Palestiniens en affirmant qu'elle est exclusivement juive et israélienne », a martelé M. Mansour.

Depuis le début de l'occupation en 1967, les activités relatives à l'implantation illégale de colonies de peuplement d'Israël se sont poursuivies à un rythme alarmant, avec la construction de milliers d'unités supplémentaires et du mur de séparation, a rappelé l'Observateur de la Palestine. Il a fait état de l'annonce, plus tôt cette semaine, de la construction d'un millier d'unités, qui fait suite à celle qui précisait début octobre que 2 600 autres seraient bientôt construites. Il s'est également élevé contre les plans prévoyant la confiscation de plus de 400 hectares de terres palestiniennes dans la région de Bethléem. La Puissance occupante, a-t-il dit, s'est par ailleurs illustrée en confisquant, la semaine dernière, 35 foyers palestiniens, qui ont été saisis par des colons extrémistes dans le quartier de Silwan, à Jérusalem-Est. Ces actions ont provoqué le déplacement de centaines de familles palestiniennes, a dénoncé M. Mansour, qui a également évoqué le déplacement forcé de milliers de Bédouins palestiniens réfugiés. En

autre, a-t-il relevé, les « forces occupantes » ou des extrémistes juifs poursuivent leurs incursions dans la mosquée Al-Aqsa où ils s'en prennent à des fidèles palestiniens.

C'est pourquoi, il a réitéré l'appel de sa délégation aux membres du Conseil de sécurité et à la communauté internationale pour qu'ils soutiennent l'initiative palestinienne d'adopter une résolution réaffirmant les paramètres d'une solution à deux États et fixent un calendrier pour mettre fin à l'occupation israélienne et réaliser l'indépendance et les droits inaliénables du peuple palestinien. « Une telle résolution constituerait une contribution majeure aux efforts visant à poser les fondations de la paix et à hâter sa réalisation, pour que nous puissions assister à l'émergence d'une nouvelle réalité avec Jérusalem comme capitale partagée et d'une nouvelle ère pour nos peuples et la région dans son ensemble. »

M. RON PROSOR (Israël) s'est étonné de ce que, compte tenu de l'actualité marquée par les pires violences dans la région du Moyen-Orient, le Conseil de sécurité débâte si souvent de la situation dans le Territoire palestinien occupé. « La situation de millions de femmes et d'hommes qui sont opprimés dans notre région est ignorée par cet auguste organe », a-t-il ainsi noté, en accusant le Conseil de donner la voix à une litanie de demi-vérités, de mythes et de mensonges au sujet de son pays. « Je me trouve ici devant vous pour vous exprimer cette simple vérité. Le peuple d'Israël n'est pas un peuple d'occupants et il n'est pas composé de colons. Israël est notre terre et Jérusalem la capitale éternelle de notre État souverain », a martelé M. Prosor.

« Il existe nombre de menaces au Moyen-Orient, mais la présence de logements juifs sur la terre des Juifs n'en a jamais été une », a-t-il encore dit, en déplorant que la communauté internationale ne fasse jamais cas des Juifs qui sont assassinés parce qu'ils vivent à Jérusalem. « Cette hypocrisie est révoltante », a-t-il asséné. Insistant ensuite sur le fait que l'obstacle à la paix n'est pas les activités relatives à l'implantation de colonies de peuplement mais le refus de reconnaître qu'Israël est la nation du peuple juif, le représentant a rappelé que la Ville sainte était citée plus de 900 fois dans la Bible. « Les Palestiniens et d'autres ont-ils l'audace de nous accuser d'essayer d'altérer le caractère juif de notre ancienne cité? », a-t-il demandé. « Jérusalem est imprégnée d'histoire juive », a-t-il dit avec gravité, en demandant aux Palestiniens de cesser de vouloir réécrire l'histoire et de commencer, plutôt, à écrire celle de la paix dans la région.

M. Prosor a par ailleurs accusé les extrémistes palestiniens d'avoir transformé le Mont du Temple en un champ de bataille à partir duquel des pierres et des cocktails Molotov avaient été lancés contre des visiteurs et la police. « C'est en se comportant de la sorte qu'ils empêchent les musulmans de prier dans leurs lieux de culte », a-t-il soutenu. L'Ambassadeur Prosor a également assuré qu'Israël faisait tout ce qui est en son pouvoir pour atténuer les tensions, « les Palestiniens, pour leur part, font leur possible pour les attiser ». « Le Waqf islamiste restreint

l'accès aux lieux saints du judaïsme, a-t-il ainsi fustigé. « Les Palestiniens voudraient que le Mont du Temple ne soit accessible qu'aux musulmans », a encore déclaré M. Prozor, qui a conclu son intervention en assurant qu'Israël ne restera jamais silencieux: « nous monterons la garde et ferons tout pour sauvegarder Jérusalem, pas uniquement pour le peuple juif, mais aussi pour les peuples de toutes les confessions ».

M. MAHMOUD HMOUD (Jordanie) a estimé que Jérusalem était en danger, menacée par l'intolérance et les provocations d'Israël, qui ne visent, selon lui, qu'à modifier le statu quo et à changer la composition démographique de la Ville sainte. Israël, a-t-il dit, poursuit sans relâche son expansion et ses violations des lieux saints musulmans, qui vont à l'encontre du droit international humanitaire. Les responsables israéliens, a accusé le représentant, agissent avec préméditation pour provoquer les populations palestiniennes, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, alors qu'Israël a la responsabilité de ne pas modifier la réalité existante sur le terrain. Le représentant a également dénoncé la visite, hier, du maire de Jérusalem à la mosquée d'Al-Aqsa. Aussi, a-t-il appelé le Conseil de sécurité à assumer ses propres responsabilités en prenant les mesures qui s'imposent pour mettre fin à de tels actes.

M. DAVID PRESSMAN (États-Unis) s'est déclaré préoccupé par la détérioration de la situation sécuritaire au Moyen-Orient, au moment où nous attendons des deux parties au conflit qu'elles prennent des décisions responsables. C'est pourquoi, nous les exhortons à s'abstenir de tout acte ou de rhétorique susceptible d'aggraver davantage la situation à Jérusalem-Est, en rappelant la déclaration récente du Premier Ministre israélien dans laquelle il s'engageait à ne pas modifier le statu quo.

Le représentant s'est toutefois dit alarmé par des dizaines de projets de construction, dont un certain nombre relèvent d'activités liées à l'implantation de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé, en les qualifiant d'« illégitimes ». Il a en outre condamné l'attaque inacceptable au cours de laquelle un nouveau-né, de citoyenneté américaine, avait été tué et huit personnes blessées, la semaine dernière, lorsqu'une voiture avait foncé sur des piétons à Jérusalem. Dans cet environnement tendu, il est essentiel de reprendre la voie conduisant à la solution à deux États, a affirmé le représentant américain, dont le gouvernement, a-t-il assuré, est prêt à offrir son assistance pour la réalisation de cet objectif.

M. FRANÇOIS DELATTRE (France) s'est inquiété du climat dangereux qui s'est instauré à Jérusalem au cours de la semaine écoulée, renvoyant dos à dos l'acte criminel du 22 octobre qui avait tué deux personnes et blessé sept autres civils, les violences perpétrées par des groupes de colons contre des palestiniens et la planification de plus de 1 000 nouveaux logements à Jérusalem-Est.

La poursuite implacable de la colonisation, illégale au regard du droit international, a précisé le représentant, confirme que le statu quo n'existe pas. Chaque jour la situation se détériore, reléguant la solution à deux États à un stade toujours plus hypothétique, a déploré M. Delattre.

Le représentant s'est dit très préoccupé par les accès récents de tensions, la multiplication des provocations de nationalistes religieux et les restrictions d'accès à l'esplanade des Mosquées, qui ont un fort écho dans l'ensemble de la région. M. Delattre a en outre rappelé l'attachement de la France à la dimension multiculturelle de Jérusalem et à la liberté d'accès aux lieux saints.

Il n'est dans l'intérêt de personne, a poursuivi le représentant, que le risque d'une explosion incontrôlée de violences à Jérusalem et en Cisjordanie conduise à une nouvelle intifada. Dans ce contexte, M. Delattre en a appelé à l'esprit de responsabilité des dirigeants des deux bords. Tout en saluant les efforts du Gouvernement d'entente nationale palestinien, le représentant a ainsi exhorté les deux parties à s'abstenir de tout discours qui pourrait être perçu comme une incitation à la violence et leur a enjoint de faire les gestes nécessaires à une reprise des négociations rapides de la paix.

Pour sortir le processus de paix de l'impasse, M. Delattre a souhaité un changement de méthode visant à conclure la paix et non plus seulement à la discuter, notamment en définissant des paramètres clairs et la mise en œuvre d'un calendrier de travail. Priant le Conseil de sécurité de ne pas rester spectateur du conflit, le représentant de la France a appelé non seulement les États-Unis, mais également l'Europe, les pays arabes, la Fédération de Russie et l'ensemble des membres du Conseil à faire preuve de volonté politique.

M. LIU JIEYI (Chine) a exhorté les parties à faire preuve de retenue pour éviter une escalade des tensions à l'échelle de tout le Territoire palestinien et au-delà. « Israël doit mettre un terme à toutes ses activités de colonisation sans délai et s'efforcer de contribuer à la restauration de la confiance avec les négociateurs palestiniens », a-t-il ajouté. Pour le représentant de la Chine, le Conseil de sécurité devrait assumer ses responsabilités et jouer son rôle en vue du règlement définitif et tant attendu de la question de Palestine. La Chine, a-t-il assuré, a toujours appuyé le peuple palestinien dans ses demandes justes pour avoir un État indépendant, a-t-il conclu.

M. JOON OH (République de Corée) a déclaré que les parties devaient éviter tout affrontement supplémentaire, au moment où, a-t-il dit, la reconstruction de Gaza a été remise sur les rails. « Il faut préserver la solution à deux États. Les activités illégales d'implantation de colonies de peuplement par Israël, a regretté le représentant, aggravent les conditions de vie des Palestiniens et isolent Israël sur la scène internationale ». « Nous plaidons pour que soit garanti l'accès de tous les fidèles aux divers lieux saints et de culte ». Sa délégation, a-t-il ajouté, demande également aux parties de revenir à la table de négociations pour rompre ainsi le cercle vicieux des violences et de sortir de manière responsable de l'impasse actuelle.

M. VITALY CHURKIN (Fédération de Russie) s'est déclaré préoccupé par la poursuite des activités israéliennes liées à l'implantation de colonies de peuplement dans le Territoire palestinien occupé et les violences commises de part et d'autre. Les colonies sont illégales et ne préjugent en rien des négociations entre les parties, a-t-il rappelé. Les événements récents autour de la mosquée d'Al-Aqsa ont donné à la situation un tour dangereux, a regretté le représentant, qui a demandé à toutes les parties de s'abstenir de toute mesure unilatérale susceptible d'exacerber les tensions. L'occupation du territoire doit cesser, a tranché M. Churkin, qui a souligné qu'un échéancier avait été fixé en 2015 par la Feuille de route du Quatuor pour le Moyen-Orient.

Dans un contexte marqué par l'échec des pourparlers initiés par les États-Unis, il est peut-être temps d'envisager pour le Conseil de sécurité l'adoption d'une résolution fixant les paramètres de la solution à deux États et de l'assortir d'un calendrier très précis. Par ailleurs, a déclaré l'Ambassadeur Churkin, le renforcement des pleins pouvoirs d'une Palestine unifiée serait de nature à améliorer la situation à Gaza. La Fédération de Russie est disposée à soutenir de tels efforts et à jouer un rôle actif en faveur d'une paix durable dans la région.

Mme SYLVIE LUCAS (Luxembourg) a condamné les appels à la violence, qui ont fait des victimes côté Israélien et côté palestinien. Elle s'est ensuite élevée contre les annonces de construction de nouvelles unités à Jérusalem-Est faites récemment, parce qu'elles sont illégales en vertu du droit international et compromettent les chances de réaliser une paix durable. Israël veut et a le droit de vivre en paix et en sécurité. Pourquoi alors prendre des décisions qui remettent en cause la possibilité même de la paix? s'est-elle demandée.

Regrettant les incidents qui se sont produits sur l'esplanade des mosquées, Mme Lucas a rappelé l'importance de garantir la liberté d'accès de tous aux lieux saints. Il est urgent de redonner un horizon politique crédible aux Israéliens et aux Palestiniens, a-t-elle souligné. « Le temps pour réaliser la solution à deux États n'est pas indéfini », a-t-elle prévenu, en ajoutant que l'heure était venue de prendre des mesures audacieuses et concrètes.

M. MARK LYALL GRANT (Royaume-Uni) a exhorté les autorités israéliennes à respecter leurs obligations internationales en tant que puissance occupante à Jérusalem-Est. Il a en outre condamné toute action rendant plus difficile la réalisation de la paix, comme les violences ayant fait, au cours de ces deux dernières semaines, cinq morts côté palestinien, et deux côté israélien. Le représentant a, à son tour, souligné le caractère illégal des « colonies », « qui représentent sans nul doute un obstacle à la paix et nous éloignent de la réalisation de la solution à deux États ».

C'est pourquoi, a-t-il dit, le Royaume-Uni demande au Gouvernement d'Israël de revenir sur ses décisions de construire de nouveaux logements dans Jérusalem-Est, ainsi qu'à Givat



Hamatos. Toutes les parties doivent créer un climat propice à la paix et reprendre sans attendre des négociations globales et crédibles, a insisté le représentant britannique.

M. OLIVIER NDUHUNGIREHE (Rwanda) a noté que la situation déjà précaire à Gaza, mais aussi en Cisjordanie et Jérusalem-Est, ne pouvait que se détériorer avec l'annonce, faite par Israël, de construire de nouveaux logements dans ces territoires. Il a plaidé pour que soient préservées les chances d'une reprise des négociations visant la réalisation de la solution à deux États. Il a ajouté que le statu quo actuel n'était pas tenable: « il faut obtenir des parties qu'elles s'abstiennent de toute action unilatérale et de toute provocation susceptibles de jeter de l'huile sur le feu, au moment même où Gaza continue de panser ses plaies ».

M. CRISTIAN BARROS (Chili) a condamné l'annonce faite par Israël de construire de nouvelles colonies dans des quartiers de Jérusalem-Est, décision qui, a-t-il dit, menace encore davantage la continuité et l'intégrité du Territoire palestinien occupé. Il s'est par ailleurs dit alarmé par les incidents violents qui se sont produits, à la fois côté israélien et côté palestinien, depuis le mois de juillet dernier, en redoutant qu'ils ne déclenchent une nouvelle *intifada*.

M. MAHAMAT ZENE CHERIF (Tchad) a dénoncé les « actes atroces » commis par Israël contre les populations palestiniennes, en rappelant que la colonisation pourrait compromettre le processus de paix et l'existence même d'un État palestinien. Il a condamné la construction de toutes nouvelles colonies de peuplement, la démolition de logements et l'expulsion de Palestiniens. S'agissant du processus politique, le représentant a estimé que le statu quo actuel n'était plus acceptable. Il a estimé qu'il était temps pour la communauté internationale de ramener les parties à la table des négociations. La solution à deux États coexistant en paix et en sécurité demeure la seule option valable pour répondre aux préoccupations des peuples israélien et palestinien, a-t-il rappelé.

M. GARY QUINLAN (Australie) a rappelé aux deux parties l'obligation de réduire les tensions à Jérusalem-Est, en faisant montre de leadership pour reprendre le chemin de la paix. Il a demandé que soit garanti sans condition l'accès de tous dans tous les lieux saints de Jérusalem-Est et de Cisjordanie. Construire de nouveaux logements suppose des expropriations qui sont, elles aussi, une violation des droits des Palestiniens, a-t-il fait remarquer, en demandant par ailleurs à ces derniers de s'abstenir de toute déclaration incendiaire.

M. KAYODE LARO (Nigéria) a déclaré qu'il était essentiel de mettre fin aux activités illégales israéliennes liées à l'implantation de colonies de peuplement afin de parvenir à la réalisation de la solution des deux États, seul moyen viable pour instaurer une paix durable entre les parties. C'est pourquoi il les a appelés à saisir l'occasion représentée par le cessez-le-feu actuel pour revenir à la table des négociations. « Nous pouvons assurer Palestiniens et Israéliens que nous souhaitons tous ici les voir vivre côte à côte dans la paix et la sécurité », a-t-il affirmé.

Mme RAIMONDA MURMOKAITĖ (Lituanie) a condamné à la fois l'acte criminel commis par un jeune Palestinien le 22 octobre, les fusillades prenant pour cible de jeunes palestiniens et la violence des colons israéliens, en appelant à ce que des enquêtes approfondies fassent la lumière sur ces évènements tragiques.

À la lumière de cette évolution, la représentante a exhorté les parties à s'abstenir de toute action qui pourrait être perçue comme une incitation à la violence et à la haine. La représentante a condamné, au même titre que l'Union européenne, la poursuite de la colonisation par le Gouvernement israélien, manifesté par sa planification récente de nouveaux logements. Rappelant que la colonisation était illégale en vertu du droit international, la représentante de la Lituanie a insisté sur la menace que fait peser une telle évolution sur le statut de Jérusalem en tant que future capitale des deux États. Elle a également appelé le Gouvernement israélien à renoncer à ses plans de construction et à mettre un terme à sa politique de colonisation à Jérusalem-Est et en Cisjordanie.

Saluant le rôle clef de la Jordanie dans le maintien du statu quo concernant l'accès aux lieux saints à Jérusalem-est, la représentante a exhorté les parties à cesser toute provocation à proximité de l'esplanade des Mosquées et à reprendre rapidement des négociations de paix allant dans le sens d'une solution à deux États.

Mme MARÍA CRISTINA PERCEVAL (Argentine) a regretté qu'au moment où les discussions progressent en faveur de la reconstruction de Gaza, le Conseil de sécurité soit contraint de se réunir d'urgence pour débattre des incidents qui se produisent à Jérusalem-Est. Elle a condamné les annonces faites par le Gouvernement israélien de construire de nouvelles unités de logement dans la Ville sainte. Ces annonces avaient coïncidé avec de multiples actes de provocation et des mesures de restrictions à la liberté d'accès aux lieux saints, a-t-elle déploré. Ces actions sont contraires au droit international et constituent un obstacle à la paix, a rappelé la représentante de l'Argentine, qui a précisé qu'elles s'inscrivaient dans le contexte plus large d'une occupation illégale du Territoire palestinien. C'est pourquoi, a affirmé Mme Perceval, le Conseil de sécurité doit tout mettre en œuvre pour parvenir à concrétiser la solution à deux États et envisager sérieusement l'examen du projet de résolution qui vise à mettre fin à cette occupation dans un délai précis.

**À l'intention des organes d'information • Document non officiel.**